



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Luxembourg, le

28 OCT. 2021

**International School of Luxembourg**  
Madame Antoinette Faucheux de Bergerac  
36, Boulevard Pierre Dupont  
**L-1430 LUXEMBOURG**

**N/Réf.: 98733-M**

Madame,

En réponse à votre demande du 5 octobre 2021 par laquelle vous sollicitez la modification de l'autorisation n°98733 du 12 mai 2021 concernant l'organisation d'une manifestation « Cross Country Tournament » en date du 13 novembre 2021 sur les territoires de la commune de STRASSEN, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je fais droit à votre demande en changeant la date de la manifestation au 6 novembre 2021 et en ajoutant la condition suivante :

1. Aucune construction et aucun stand de ravitaillement n'est autorisé dans la zone Natura 2000 « LU0001018 – Vallée de la Mamer et de l'Eisch » et en forêt.

Toutes les conditions de l'autorisation n°98733 du 12 mai 2021 restent entièrement applicables.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable

Mike Wagner  
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement SUD
- Commune de STRASSEN

cn@mev.etat.lu

Tél. (+352) 247-86811

Adresse postale:  
L-2918 Luxembourg

www.emwelt.lu  
www.gouvernement.lu